

Strasbourg, le 20 août 2017

Chers parents,

A quelques jours de la rentrée scolaire, voici les informations pour la rentrée scout :

**Les inscriptions auront lieu samedi 09 septembre 2017
entre 15h et 17h
dans nos locaux, 6, rue Léon Boll 67000 Strasbourg**

En raison de la Foire Européenne nous vous recommandons de ne pas vous y rendre en voiture.

• **LE DOSSIER D'INSCRIPTION**

La participation de votre enfant à nos activités nécessite **une inscription préalable par le responsable légal de l'enfant qui complètera un bulletin d'adhésion et en réglera une cotisation annuelle.**

Les documents constituant le dossier d'inscription vous seront remis sur place.

Afin de pouvoir les compléter, merci de vous **munir des documents et des informations suivantes** :

- La **fiche sanitaire de liaison** complétée (ou le carnet de santé de votre enfant pour la compléter sur place) avec une **photo d'identité** récente de votre enfant.
- La **copie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations**
- Le **nom de l'organisme payeur des prestations familiales** (CAF, MSA, ...) ainsi que votre **n° d'allocataire**.
- Votre **dernier avis d'impôt sur le revenu** pour calculer, ensemble si nécessaire, le tarif de la cotisation.
- Votre **chéquier** (plutôt que des espèces) pour les différents paiements (adhésions, calendriers, WE des montées...)
 - La comptabilité des adhésions étant séparée de celle des activités, nous ne pourrions accepter de chèque cumulant diverses sommes dues.
 - Chaque année nous déplorons des erreurs de montant, nous vous demandons donc de **ne pas remplir au préalable votre chèque pour l'adhésion.**

Pour les anciens adhérents :

Nous vous remettrons sur place un **bulletin d'adhésion pré-rempli** à compléter et éventuellement à corriger.

Pour les nouveaux venus dans notre groupe :

Nous vous proposons d'inscrire votre enfant pour une période de découverte d'une durée d'un mois à l'aide d'un **formulaire spécifique « invité »**.

A l'issue de la période de découverte, nous vous invitons à rencontrer les chefs et/ou cheffaines de votre enfant pour évoquer avec eux son intégration au sein du groupe. Vous pourrez alors procéder à son inscription définitive et régler la cotisation annuelle.

Concrètement, les enfants inscrits le 9 septembre sous le statut "d'invité" devront devenir obligatoirement adhérents pour la mi-octobre. A défaut pour des questions de responsabilités et d'assurance, ils ne pourront plus être accueillis par les chefs.

⚠ Farfadets (garçons/filles - de 6 à 8 ans):

Une **réunion d'informations, obligatoire avant de valider l'inscription de votre enfant**, aura lieu le **samedi 16 septembre à 14h30** au local rue Léon Boll.

• **LES TARIFS - saison 2017-2018**

Le tarif de l'adhésion se décompose de la manière suivante :

> Nous souhaitons que le prix de l'adhésion ne soit pas un frein à la pratique du scoutisme, c'est pourquoi nous demandons aux familles ayant des difficultés financières de nous contacter directement le jour des inscriptions ou par téléphone. □

L'adhésion est annuelle, aucun remboursement n'est effectué sur arrêt de l'activité quelles que soient les raisons invoquées.

★ **Cotisation Nationale (Obligatoire)** (ouvrant le droit à un reçu fiscal)

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Je ne souhaite pas donner cette information
Quotient Familial des impôts	de 0 à 9600	De 9601 à 16800	De 16801 à 26400	+de 26401	
Adhésion 1 ^{er} et 2 ^{ème} jeune adhérent d'une même famille	23 €	58 €	104 €	139 €	139 €
Adhésion à partir du 3 ^{ème} jeune adhérent	23 €	23 €	58 €	104 €	104 €
Adhésion Compagnon 3 ^{ème} temps	23 €				

> La cotisation est déductible à hauteur de 66 % du montant versé (hors abonnement à la revue) grâce au **reçu fiscal** délivrée par l'association.

> Cette cotisation est reversée en totalité au niveau national

★ **Abonnement à la revue (facultatif)**: 9 € (pas de revue pour les farfadets) (ne donne pas droit à un reçu fiscal)

★ **Participation aux activités du groupe (obligatoire)** fixée à 20 € par enfant. □ (ne donne pas droit à un reçu fiscal)

Cette somme est destinée aux frais de fonctionnement de notre groupe : achat des insignes, entretien des locaux, investissement de matériel pédagogique, de campisme, de tentes mais aussi la formation de nos chefs et cheftaines. En effet, parallèlement à leur engagement bénévole dans l'animation et à la préparation des activités, les chefs et cheftaines sont inscrits dans un cursus de formation d'une durée de 2 ans.

★ **Don supplémentaire (facultatif)**: (ouvrant le droit à un reçu fiscal) Si vous le souhaitez vous pouvez soutenir le groupe par un don supplémentaire. Cette participation donne droit à un reçu fiscal.

★ **Comment calculer son revenu familial sur son avis d'imposition ?**

Quotient familial = revenu fiscal de référence (1)/Nombre de parts (2) □

Exemple: pour une famille de 2 enfants (donc avec un nombre de parts fiscales égal à 3): □

The image shows a portion of a French tax return (Avis d'impôt sur le revenu). Key figures are highlighted with red boxes and arrows:

- Revenu fiscal de référence**: 36750 (indicated by a red box and arrow pointing to the 'Revenu fiscal de référence (25)' line).
- Nombre de parts**: 3 (indicated by a red box and arrow pointing to the 'Nombre de parts' line at the bottom).

Le Quotient Familial est égal à
36750 / 3=12250 €

Le QF correspond à la tranche 2: la cotisation sera de 58€ pour chaque enfant inscrit (avec reçu fiscal adressé à la famille permettant une réduction d'impôt de 38€).

- **La tenue scoute et l'équipement de campeur:**

La tenue scoute, (à porter lors de toutes les activités) se compose de :

- le **foulard du groupe**
- une **chemise** de la couleur de l'unité
- un pantalon ou un short beige ou brun, ou un jean,
- des chaussures adaptées aux activités (de sport ou de marche)
- éventuellement, bien pratique, sous la chemise, un T-shirt de la couleur de l'unité



Le foulard de notre groupe (7€) et la bande de groupe (2 €) sont en vente auprès de l'équipe de groupe.

PS : Le 1er foulard est offert à chaque enfant après son adhésion définitive.

Un relais local de la **Boutique du Scoutisme** est prêt à vous accueillir en dessous de l'Eglise Saint-Bernard, 4, bd Jean-Sébastien Bach 67000.

Téléphone : 07.81.09.75.40 – mail : laboutique@sgdf67.fr / <http://www.laboutiqueduscoutisme.com>

Heures d'ouverture (hors congés scolaires): Samedi de 10h à 12h.

- **Réunions d'informations**

Des **réunions d'informations** "parents-maîtrises" seront organisées au cours du 1er trimestre par les maîtrises des différentes unités pour vous présenter le fonctionnement de l'unité, le projet pédagogique, les activités prévues. Il est important qu'au moins un parent de l'enfant y participe, des informations importantes y sont données.

Les chefs et cheffaines pourront à ce moment-là répondre à toutes vos questions. Cependant n'hésitez pas à les contacter dès à tout moment !

- **AVIS DE RECHERCHE**

⚠ Attention pour le bon fonctionnement du groupe, nous recherchons :

- un ou 2 parents pouvant assurer la **partie logistique/intendance du WE des Montées** (réservation d'une camionnette, acheminement du matériel en camionnette, intendance sur place du samedi soir et/ou dimanche midi, ...). En effet notre responsable matériel ne sera pas disponible à ces dates.

- au minimum un parent pour **secondier notre responsable matériel** dans sa tâche (gestion des stocks du matériel, ...)

- un ou 2 parents pour **accompagner les nouvelles équipes de compagnons** (17-19 ans)

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement supplémentaire !

Amitiés Scoutes & Guides,
Les maîtrises